

Lorient, le 28/04/2023

Michelle TANGUY, commissaire enquêteur
À
M. Le Préfet du Morbihan
1 allée du Général Le Troadec
BP 520
56019 Vannes Cédex

Dossier suivi par Lydie Bourgine

Objet : enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale de mise à 2x2 voies la RD 775 entre le Croiso et Kergounioux sur la commune de La Vraie Croix

Monsieur Le Préfet,

Par décision du 16 janvier 2023, le président du tribunal administratif de Rennes m'a désignée commissaire enquêteur pour l'enquête publique visée en objet.

L'enquête publique s'est déroulée du 1^{er} mars 2023 au 31 mars 2023. Le 11 avril 2023, j'ai remis et commenté au maître d'ouvrage le procès-verbal de synthèse de l'enquête publique et l'ai invité à produire un mémoire en réponse en application de l'article R123-18 du code de l'environnement.

Par mail du 20 avril 2023, le maître d'ouvrage m'informait qu'il n'était pas en mesure de me transmettre son mémoire en réponse dans les délais. Je lui ai demandé de me formuler sa demande par courrier, demande que je n'ai pas reçue à ce jour.

Compte tenu de la demande du maître d'ouvrage, je ne suis pas en mesure de vous remettre mes conclusions dans le délai imparti par les textes, aussi je sollicite de votre part un délai supplémentaire qui pourrait être porté à la semaine 20.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations.

Michelle TANGUY, commissaire enquêteur

